

## Régionalisation

# L'Intérieur opte pour 12 régions

• Un projet de découpage adressé aux chefs de partis politiques

• Le département de Hassad s'aligne sur le tracé de la Commission Azziman

• Fonctionnalité économique, développement intégré et solidarité, les principaux critères

**D**ERNIÈRE ligne droite pour le projet de régionalisation avancée. Le gouvernement met les bouchées doubles

Les formations politiques devront réunir leurs instances au cours de cette semaine pour fixer leurs positions concernant ce projet de découpage, avant de remettre leurs réponses au ministère de l'Intérieur. Finalement, le département de Mohamed Hassad a opté pour les 12 régions prévues par le rapport de la Commission consultative pour la régionalisation avancée, présidée par Omar Azziman. Cette question avait suscité le débat sur la scène politique concernant le nombre des régions à adopter, et les critères du découpage. Surtout que cette nouvelle conception de l'espace territorial sera forcément accompagnée d'un changement au niveau de la cartographie des régions, regroupant certaines d'entre elles. L'Intérieur a tranché dans

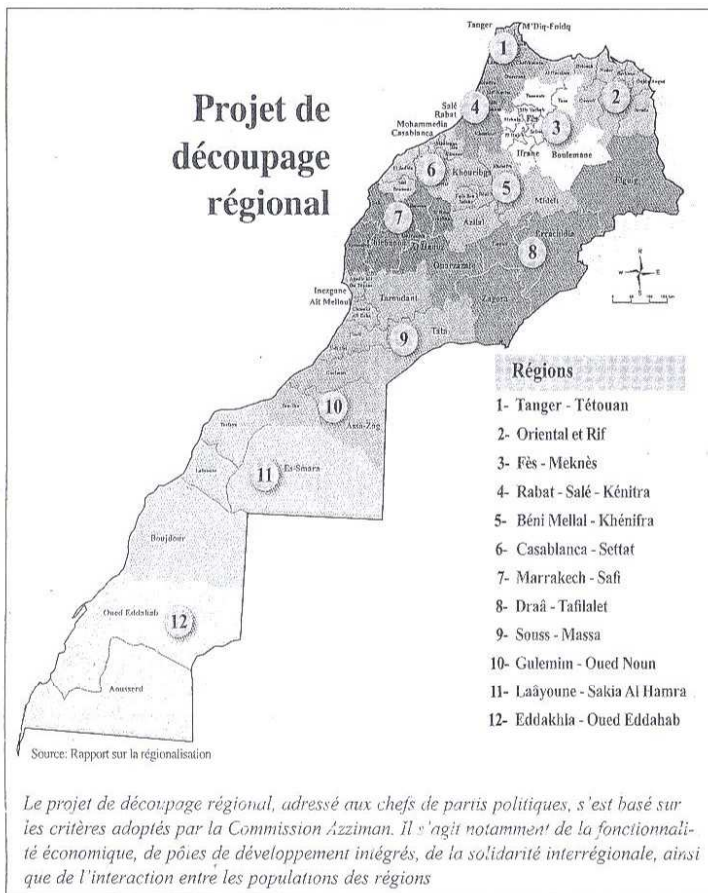
de population. Cette reconfiguration du Grand Casablanca permettra de donner un nouveau souffle à la dynamique économique et industrielle dans toute la région, dans la mesure où certaines activités peuvent être transférées vers des zones industrielles à El Jadida ou Settat. La région de Tanger-Tétouan a été maintenue, car elle présente les critères d'homogénéité, pris en compte dans le tracé. En face, la région de Kénitra a été rattachée à Rabat-Salé, dont elle constitue le prolongement naturel. Idem pour les deux villes impériales, Fès et Meknès, qui se tournaient le dos, alors qu'ils ont des atouts complémentaires, de l'avis du rapport de la Commission consultative. La proximité géographique a également été déterminante dans le regroupement des deux régions.

posés par la Commission Azziman. Il s'agit notamment de la fonctionnalité économique, de pôles de développement intégrés, ainsi que de l'interaction entre les populations des régions. Cette question de l'interaction devra également être fixée dans les rapports entre les conseils régionaux et les autres entités, notamment les conseils des villes. A cela s'ajoute le principe de solidarité entre les régions, qui constitue l'un des éléments clés du nouveau modèle de régionalisation avancée.

Quoi qu'il en soit, le nouveau modèle de découpage en 12 régions a été effectué par la Commission Azziman sur la base d'une série de données, notamment démographiques, sociologiques, historiques... □

Mohamed Ali MRABI

Globalement, les critères adoptés pour la détermination du découpage des 12 régions reste les mêmes pro-



pour être au rendez-vous des échéances électorales prévues pour l'année prochaine. Le ministère de l'Intérieur a adressé aux chefs des partis politiques, la semaine dernière, la première mouture du découpage régional. L'Intérieur a précisé que cette proposition de découpage fera l'objet d'un décret, conformément aux dispositions de la loi sur les circonscriptions des collectivités territoriales.

le rattachement de certaines provinces à de nouvelles régions. C'est le cas de Figuig, qui devra faire partie de la région de l'Oriental et du Rif, et non pas de celle de Draâ Tafilalet. Cette dernière sera composée d'Errachidia, Ouarzazate, Zagoura et Tinghir. La région de Casablanca-Settat, si elle n'est pas la plus grande en termes de superficie, sera caractérisée par la plus grande densité